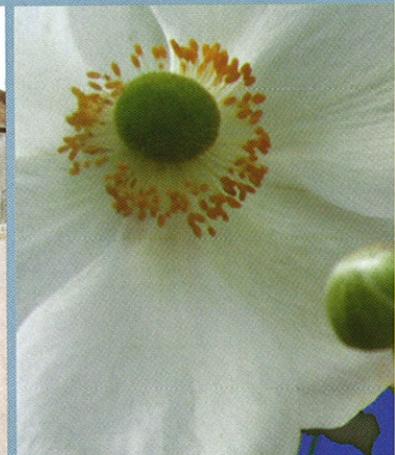


La qualité du fleurissement repose sur son intégration à l'environnement, au patrimoine bâti et au cadre de vie, sur l'ensemble du territoire communal. Il comprend à la fois des fleurs, des arbustes et des arbres.



FLEURIR SA COMMUNE

UN PLAN DE FLEURISSEMENT



Le fleurissement est un des éléments de mise en valeur de la commune. Il rentre dans une démarche globale de qualification. De ce fait, il concerne aussi bien l'ensemble du Conseil Municipal que les habitants qui pourraient participer de façon égale à cette réflexion.

Il permet de préserver et mettre en valeur les caractéristiques d'un secteur : dans le Jura entre Serre et Chaux, il sera important de préserver l'opposition entre les rues très minérales et la végétation des jardins et entrées de villages.

Le Conseil National des Villes et Villages Fleuris définit deux séries de critères d'évaluation notables :

"Le cadre végétal de la commune, et les efforts faits par la commune pour améliorer le cadre de vie (respect de l'environnement, embellissement du cadre bâti, maîtrise de la publicité, actions de sensibilisation et de participation des habitants)".

Il est important de ne pas systématiser le fleurissement sur l'ensemble de la commune afin de lui laisser une de ses fonctions essentielles : mettre en valeur le patrimoine naturel et bâti.

Un excès de plantes ou un mauvais positionnement de celles-ci peuvent produire l'effet inverse : on admire le parterre de fleurs et non le patrimoine à mettre en valeur.

Ainsi, le fleurissement devrait être pensé comme l'aménagement d'un jardin et nécessite la mise en place d'un plan de plantations.



A Menotey, un bassin dans un jardin : les fleurs servent d'interface entre la pierre de taille et le gravier du sol, l'arbre permet de fermer l'espace et de redonner ainsi plus de présence à l'élément source de plus petite taille que le bassin. On note également l'importance du jeu de la lumière avec l'eau.

La mise en place du plan se fait en plusieurs étapes :

1. Observer, analyser et reporter sur un cadastre les éléments à mettre en valeur, les jardins publics, les arbres remarquables, les parcs, les forêts, mais aussi les jardins privés et les bords de rue fleuris.

2. Définir les besoins

Accueillir : Les fleurs font partie d'un ensemble d'éléments ayant tous la même importance.

Embellir : Les fleurs que l'on regarde.
Humaniser : Les plantations permettent d'adoucir un lieu d'apparence hostile.

Mettre en valeur : Les fleurs s'effacent devant l'élément à mettre en valeur.

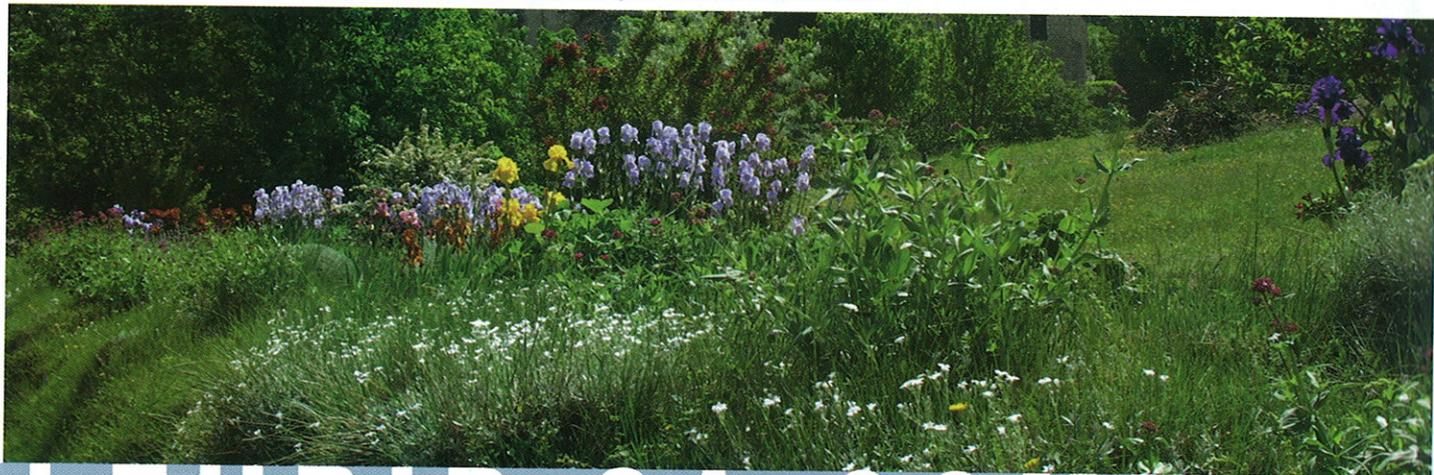
Personnaliser : Les fleurs sont choisies en fonction du lieu et non selon un phénomène de mode.



Gredisans

Qualifier l'environnement : les plantes peuvent drainer le terrain, ou un pied de mur, stabiliser le sol...

Penser à l'entretien : la volonté de réduire le coût d'entretien peut déterminer le choix de végétaux. Ainsi, une plante vivace nécessitera moins d'arrosage. De même, les fleurs peuvent être plantées dans une zone pelousée qui participera alors à l'image générale du fleurissement ou le sol peut être recouvert d'écorces récupérables dans une scierie.



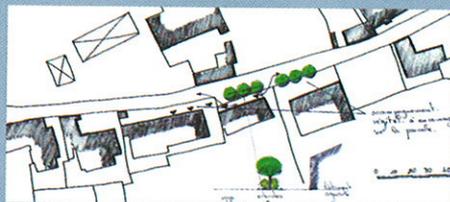
FLEURIR SA COMMUNE

DEFINIR UNE PALETTE DE VEGETAUX

Protéger, sécuriser, limiter des espaces : Une bonne définition des besoins permettra d'intégrer, dès le départ, en pleine terre, le fleurissement à l'aménagement et d'éviter ainsi la mise en place de bacs à fleurs. Le choix de l'essence est important (épineux, dense, ...)

Pour masquer habilement des espaces : Les plantations seront aussi hautes que l'élément à masquer, mais ne seront pas nécessairement très colorées. Masquer peut aussi vouloir dire rester discret.

3. Tenir compte de l'échelle du lieu
Les végétaux sont choisis en fonction du rapport entre leur hauteur et leur volume, et la dimension du lieu de plantation.



A Brevans, il s'agit de relier formellement deux "morceaux de village" et d'humaniser le parcours piéton. Des fleurs, du fait de leur petite taille, ne suffiraient pas à redonner une échelle de rue de village.



Par contre, des arbres permettraient de créer un front de rue, d'amener de l'ombre et de rendre vivant cet espace très minéral.

La palette devra veiller à valoriser les essences locales et vivaces, répondre aux besoins définis et tenir compte du milieu naturel environnant : des fleurs de sous bois sous des arbustes ou des arbres, des plantes aquatiques au bord d'un ruisseau,



Lavans les Dole

Cette palette comprend les arbres, les arbustes, les pelouses, les prairies fleuries, les fleurs, ... qui sont choisis en fonction de l'effet recherché : ombre, écrin, masse végétale..., de l'entretien nécessaire et de leur évolution au fil des saisons et des années.

Il serait préférable de favoriser les plantations pleine terre et de réserver les annuelles pour des lieux à thématique jardin.



Archelange

On peut bien entendu rechercher des associations végétales en jouant sur une teinte, des textures différentes, plusieurs tons d'une même couleur, une même essence et des couleurs différentes....



Ne pas disséminer

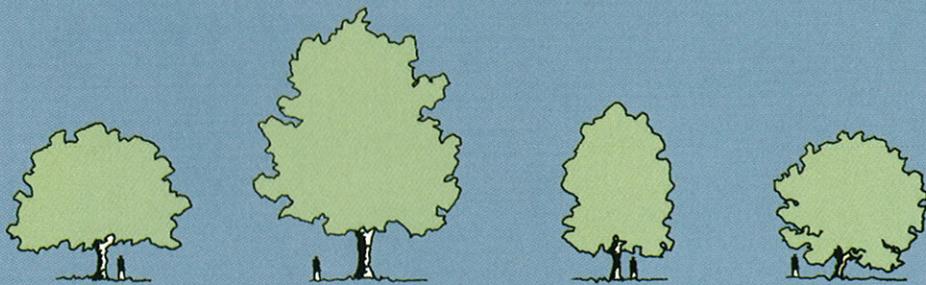
Il vaut mieux travailler sur l'ampleur plutôt qu'éparpiller et investir complètement le site retenu. Une ou plusieurs masses végétales sont souvent préférables à une dissémination de parterres ou jardinières fleuris.

En décoration, les types de fleurissement sur un même lieu seront de préférence en nombre limités.



Archelange : un parterre dense de plantes annuelles

Les arbres doivent être choisis avec soin et être adaptés à l'espace dont on dispose. Les espèces rustiques et de préférence caduques sont à privilégier : noyer (*Juglans regia*), érable champêtre (*Acer campestre*), tilleul (*Tilleul cordata*), frêne (*Fraxinus excelsior*), charme (*Carpinus betulus*), ...



Authume, deux tilleuls dans la cour de ferme



FLEURIR SA COMMUNE

LES ARBRES

Ils ponctuent la rue, qualifient les espaces extérieurs et permettent parfois de donner une unité à des villages un peu éclatés.

Alignés, ils permettent de :

- Définir une porte de village



Moissey

- Créer une atmosphère



Brevans : le chêne du calvaire

- Prolonger un alignement de façade,



Châtenois : la plantation de platanes a permis de prolonger l'espace fermé de la rue

- Marquer l'entrée d'une maison



Châtenois : des noyers

Un arbre atteint sa taille définitive au bout de 20 à 30 ans.

Les arbres présents, généralement représentatifs du Jura entre Serre et Chaux, font partie intégrante d'une parcelle bâtie. Dès lors, la construction ou l'extension d'un bâtiment ne doivent pas être toujours prétexte à l'arrachage systématique.

Des essences d'arbres ou arbustes à éviter :

- Les résineux plus adaptés au Haut-Jura

- Les arbustes à feuillage persistant de type urbain : thuyas, lauriers, ...
- Les arbres à feuillages rouges ou panachés. Ils peuvent être utilisés ponctuellement dans un jardin.

Une sélection d'essences locales a été définie par le C.A.U.E. du Jura dans un guide méthodologique pour concevoir un jardin dans le Jura.

LES VERGERS

Ils forment la transition entre l'espace naturel et le village bâti.



Amange verger

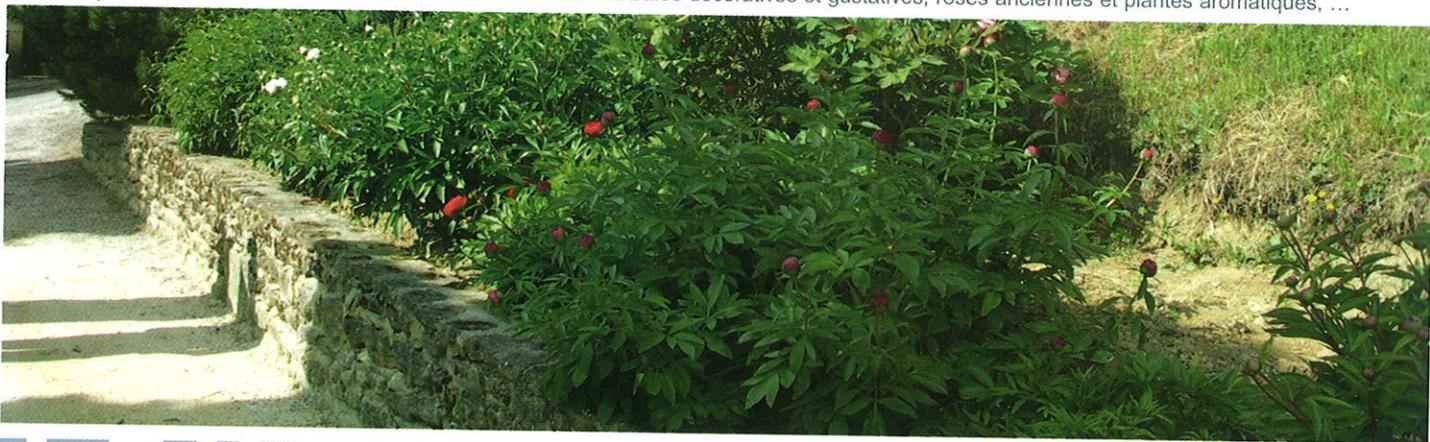
Dans le cadre du fleurissement et d'une volonté de préserver les caractéristiques des villages, ils devraient être préservés et même réintroduits avec une cueillette assurée par les habitants de la commune.

La Forêt de Chaux, les coulées vertes et les bords du Doubs

A Brevans, Lavangeot ou Eclans-Nenon, les masses végétales naturelles créées par des zones vertes inondables ou la forêt, illustrent le rôle d'écrin de la végétation par rapport au bâti.

Un embellissement thématique : Les villages botaniques de la Drôme

Réfutant l'idée d'un fleurissement systématique, une dizaine de villages drômois ont utilisé la botanique comme concept fédérateur. La déclinaison d'un thème par village a permis à chaque commune de marquer son identité, d'améliorer son cadre de vie, de développer le tourisme et de vulgariser la botanique : plantes de senteurs et pivoines, arbres et arbustes à baies décoratives et gustatives, roses anciennes et plantes aromatiques, ...



FLEURIR SA COMMUNE

UNE MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE

Les parcs des propriétés du Jura entre Serre et Chaux créent des masses végétales qui forment un écrin.



Eclans Nenon : le fond boisé du parc met en valeur la succession des "plans minéraux". Des fleurs en premier plan auraient nuit à ce contraste fort.

LE MUR EN PIERRE SÈCHE

Il présente en lui-même une qualité qui ne nécessite pas de mise en valeur particulière.

A sa rigidité peut s'opposer un élément végétal souple :

- Des plantes grimpantes : glycines, vigne vierge, rosiers,



Brevans

- Des plantations en pied de mur qui peuvent également assurer, comme les iris, le drainage.

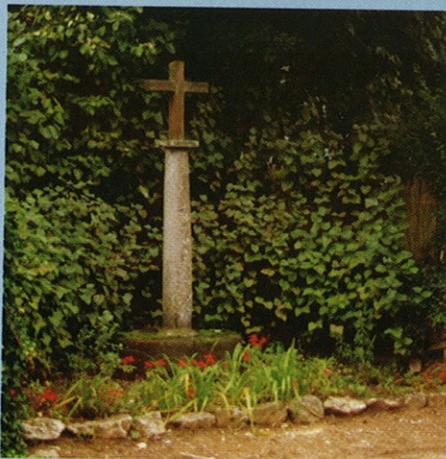


Lavans les Dole

Pour éviter de mettre le mur en second plan et l'écraser visuellement, il faudrait éviter les bacs posés sur le mur et tout agrafage de pots de fleurs.

Les calvaires

Du fait de leur petite taille, l'accompagnement végétal qui les met en valeur doit être simple et discret.



Archelange

Les lavoirs – abreuvoirs – sources

Ces éléments caractérisent le Nord Jura. Ils forment généralement un ensemble de faible hauteur où la pierre est mise en valeur par le jeu de l'eau et de la lumière.

Afin de respecter ce dialogue, il est conseillé de travailler sur le fond de scène de ces ensembles qui devra être le plus simple possible.



La végétation sur le muret le long de la rue a tendance à mettre l'ensemble aquatique en arrière plan.

Le plan de fleurissement devrait prendre en compte :

- Le patrimoine à mettre en valeur, ici l'ensemble aquatique
- Les végétaux existant et leur emplacement.
- La couleur des pierres.

A partir de cette première lecture qui montre une présence très forte de végétaux persistants au sol et sur les parois verticales, on peut se dire que l'ensemble aquatique bénéficie déjà d'un fond de scène végétal. Des fleurs contre le mur et sur la murette qui limite l'entrée au garage de gauche, suffiraient à animer ce lieu.